



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 décembre 2011

L'an deux mil onze, le jeudi huit décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan dûment convoqué le deux décembre, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Brigitte COMPETISSA, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : **23**

Nombre de membres présents : **15**

Nombre de votants : **21**

Présents : Brigitte COMPETISSA, Philippe REY, Alain CHAUFFIER, Raymond CAILLETON, Bernard BARAUD, Brigitte BONNAUD, Frédéric ECALLE, Marie-Luce BESSONNET, Laurent VINCELOT, Marylène CLEMENT, Alain THUILLIER, Christian TALON, Yannick AUTIN, Claude POUPINOT, Bruno PAROLDO.

Absents excusés : Laurent COCHELIN, Joël GERMAIN, Thierry ALLEAU, Céline VALEZE, Olivier COURTOT, Thierry MOUCHARD.

Absents non excusés : Pascal BRANDEAU, Daniel RABOTEAU.

Pouvoirs : Laurent COCHELIN à Brigitte COMPETISSA, Joël GERMAIN à Raymond CAILLETON, Thierry ALLEAU à Bernard BARAUD, Céline VALEZE à Marie-Luce BESSONNET, Olivier COURTOT à Christian TALON, Thierry MOUCHARD à Bruno PAROLDO.

Secrétaires de séance : Bernard BARAUD, Bruno PAROLDO.

PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE DU CRER SUR LES EQUIPEMENTS

Monsieur MANSOURI du CRER fait une présentation au conseil municipal des résultats de l'étude du potentiel photovoltaïque des bâtiments municipaux. Les bâtiments dont les résultats de l'étude semblent favorables sont :

- La salle de sports
- L'école élémentaire
- Le restaurant scolaire élémentaire
- La gendarmerie
- Les ateliers municipaux

Le CRER peut apporter son expertise dans le cadre de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les demandes de raccordement au réseau. Le coût de la prestation facturée serait alors de 250.00 € par projet.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2011

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le procès-verbal du conseil municipal du 17 novembre 2011, qui leur a été transmis avec le présent rapport de présentation.

Ont voté pour : 19

Abstentions : 2 (conseillers municipaux absents lors du conseil du 17 novembre).

MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE POUR LE PROJET DE REHABILITATION-EXTENSION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Une consultation auprès de quatre bureaux de contrôle a été lancée le 19 octobre dernier. La remise des plis a été fixée au 17 novembre.

Les quatre bureaux de contrôle ont effectivement répondu à la consultation sur la base du cahier des charges qui comprend les missions suivantes :

- Contrôle technique de construction
- Mission relative à la vérification de l'accessibilité des constructions aux personnes handicapées.

Bureau de contrôle	Offre TTC
VERITAS	15 927.13
SOCOTEC	9 807.20
DEKRA	11 086.82
APAVE	11 942.06

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de retenir l'offre de SOCOTEC pour un montant de 9 807.20 € TTC. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

RECONDUCTION DES TARIFS 2011 DU CIMETIERE

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les tarifs des concessions du cimetière, du columbarium et du jardin d'urnes pour l'année 2012 et jusqu'à ce que le conseil Municipal décide d'une éventuelle augmentation. Soit :

concession	tarif
Concession 2 m2 au cimetière – 30 ans	100.00

Concession 2 m2 au cimetière – 50 ans	150.00
Concession columbarium – 15 ans	170.00
Concession columbarium – 30 ans	385.00
Concession columbarium – 50 ans	693.00
Concession 1 m2 jardin d'urnes – 30 ans	50.00
Concession 1 m2 jardin d'urnes – 50 ans	75.00

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir ces tarifs.

SUPPRESSION DES CHEQUES DE CAUTION POUR LES LOCATIONS PAR LES ASSOCIATIONS FRONTENAYSIENNES

Lors de la fixation des tarifs de location des différentes salles communales, le Conseil Municipal avait prévu la remise de chèques de caution lors de la réservation. Ces chèques ne sont, en principe, pas encaissés définitivement.

Or les règles de fonctionnement des régies de recettes prévoient l'encaissement des chèques de caution.

Afin d'alléger la procédure, madame le Maire propose au Conseil Municipal de supprimer l'obligation de versement de chèques de caution pour les associations Frontenaysiennes qui sont amenées à occuper les salles municipales plusieurs fois dans l'année.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

ACQUISITION DE MATERIELS POUR L'ECOLE ELEMENTAIRE

Lors de l'élaboration du budget primitif 2011, il avait été prévu d'acheter pour l'école élémentaire des bacs albums, une table ronde, un tableau blanc magnétique et une armoire pour un budget global évalué à 1 380.00 €.

La nouvelle Directrice de l'école a transmis la liste et les références des matériels demandés. Il s'agit de :

1 ARMOIRE BIBLIOTHEQUE	DELAGRAVE Référence BP+CP+CT	364.00 € HT	435.34 € TTC
2 TABLES DEMI- RONDES	DELAGRAVE BEDR12SEP+CT	2 X 79.60 = 158.60 € HT	189.69 € TTC
2 BACS ALBUMS BCD	DELAGRAVE BACALB 120-HE	2 X 150.10 = 300.20 € HT	359.04 € TTC
TOTAL TTC	984.07 € TTC		

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE

AU TITRE DES OPERATIONS REELLES

Section de fonctionnement

Article 6411 chapitre 012 : + 12 000

Article 7391171 chapitre 014 : + 300

Article 022 chapitre 022 : - 12 300

Section d'investissement

Opération 0114 – voirie - article 2315 : + 10 000

Opération 0157 – route des granges – article 2315 : - 10 000

AU TITRE DES OPERATIONS OPERATIONS D'ORDRE

Opérations d'ordre (pour amortissements)

Dépenses - section de fonctionnement Chapitre 042 – article 6811 : + 2 700

Recettes - section d'investissement chapitre 040 – article 28042 : + 2 700

Opérations d'ordre (pour inscription en investissement de travaux réalisés en régie)

Recettes de fonctionnement –chapitre 042 – article 722 : + 45 000

Dépenses d'investissement – chapitre 040 – article 2152 : + 45 000

La Décision modificative proposée est donc la suivante :

Dépenses d'investissement (+ 45 000)	Recettes d'investissement (+ 45 000)		
Chapitre 040 – transfert entre sections Article 2152 – installations de voirie	+ 45 000	Chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement Article 021 – virement de la section de fonctionnement	+ 42 300
Opération 0114 – voirie Article 2315 – installations matériel et outillage	+ 10 000	Chapitre 040 – transfert entre sections Article 28042 – subvention d'équipement aux personnes de droit privé	+ 2 700
Opération 0157 – route des granges Article 2315 – installations matériel et outillage	- 10 000		
Dépenses de fonctionnement (+ 45 000)	Recettes de fonctionnement (+ 45 000)		
Chapitre 012 – charges de personnel Article 6411 – personnel titulaire	+ 12 000	Chapitre 042 – transfert entre sections Article 722 – immobilisations corporelles (travaux en régie)	+ 45 000
Chapitre 014 – atténuation de produits Article 7391171 – dégrèvement de taxe foncière	+ 300		

Chapitre 022 – dépenses imprévues	- 12 300		
Article 022 – dépenses imprévues			
Chapitre 023 – virement à la section d'investissement	+ 42 300		
Article 023 – virement de la section de fonctionnement			
Chapitre 042 – transfert entre sections	+ 2 700		
Article 6811 – dotation aux amortissements			

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT POUR LE CLSH

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une nouvelle convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales pour l'accueil de loisirs sans hébergement pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité

SIGNATURE D'UN AVENANT AU MARCHE DE VOIRIE 2011

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer un avenant visant à payer les travaux de voirie prévus à la délibération du 19 mai 2011 , par acompte.

En effet, le Conseil Municipal ayant approuvé un montant global, le trésor public demande, afin de régler les factures correspondant aux travaux réalisés, un avenant justifiant le paiement partiel, par acompte.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

SIGNATURE D'UN AVENANT AU MARCHE DE REPRISE DE BRANCHEMENTS PLOMB ET DE RENOUVELLEMENT DE CANALISATIONS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

De même que pour le marché de voirie 2011, le même type d'avenant est demandé afin de régler les factures des travaux réalisés.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer un tel avenant.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

INFORMATIONS

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que la commission de sécurité s'est réunie mercredi dernier pour la visite de la nouvelle boulangerie rue Pasteur.

Elle informe le conseil municipal de son vote contre la Maison de l'expérimentation CALIXIS lors du dernier comité syndical de la CAN.

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de remerciements adressé par monsieur Michaux à propos de la délibération du conseil municipal rectifiant l'orthographe de la rue des Blanchaux.

Philippe REY rappelle l'organisation du marché de Noël, dimanche 11 Décembre. Il remarque qu'une vingtième nouvelle entreprise vient de s'installer dans la commune depuis le début de l'année 2011.

Bernard BARAUD se félicite de la bonne ambiance du goûter des Aînés qui a réuni 115 personnes, le dernier week-end de novembre.

Marie-Luce BESSONNET a participé au Téléthon qui s'est très bien déroulé malgré le climat du week-end des 3 et 4 décembre. L'accueil a été particulièrement chaleureux chez les personnels hospitaliers de PESSAC, lors du passage des coureurs Frontenaysiens.

Madame le Maire a été très touchée par les remerciements d'une maman dont l'enfant myopathe a atteint l'âge de 15 ans aujourd'hui alors que son espérance de vie était au départ de seulement 5 ans.

Marylène Clément, confirme le rôle essentiel du téléthon dans la recherche contre les maladies génétiques.

Christian TALON annonce une assemblée générale extraordinaire du club de Tennis, lundi 12 décembre. Madame Le Maire qui sera à la CAN pour le comité syndical, ne pourra assister à cette réunion.

Laurent VINCELOT demande si un service minimum est organisé à l'école élémentaire le 15 décembre. Il lui est répondu que ce service sera organisé si le nombre de grévistes est supérieur à 25 % comme le prévoit la réglementation. Toutefois, le nombre de grévistes n'est pas encore connu.

A l'école maternelle, un seul gréviste a été signalé. Il n'y aura donc pas de service minimum.

Raymond CAILLETON informe le conseil municipal des travaux réalisés par les ateliers municipaux. Les illuminations de Noël viennent ainsi d'être installées.

Le mur du cimetière a été construit. Il doit maintenant être enduit.

Alain CHAUFFIER annonce le déroulement des manifestations du PRINTEMPS DE LA POESIE du 12 au 24 mars prochains. Seront proposés des concours de poésie, des spectacles à AMURE, des brigades d'intervention poétique dans les écoles (lecture de poésies), un jeu de piste avec les enfants du centre de loisirs.

Brigitte COMPETISSA rappelle la présentation d'un spectacle pour enfants « Mange ta soupe » le 16 décembre prochain à la salle polyvalente.

Elle invite les membres du Conseil Municipal à réfléchir sur les points à aborder lors de la réunion plénière du 13 décembre prochain.

La séance se termine à 22 h 00.